

HOTELLERIE : Nice et Marseille parmi les 3 villes les plus rétribuées par Airbnb

Près de 24 millions d'euros de taxe de séjour sur l'année 2018 seront versés à 23 000 villes de France par le site de location [AIRBNB](#) / T : 01.45.23.36.76, a dévoilé Le Parisien le vendredi 18 janvier. Derrière Paris (7,5 M€), Nice recevra la redevance la plus importante (1,1 M€) devant Marseille (1 M€). Montpellier se classe 7e avec 450 000 euros. La France est le deuxième marché d'Airbnb derrière les États-Unis, avec 16 millions d'arrivées voyageurs l'an dernier, un chiffre en hausse de 40 %.